



EXTRAIT DU REGISTRE DES

Délibérations du conseil municipal

Séance du 2 septembre 2024

Nombre de conseillers :

- en exercice : 13
- présents : 10
- votants : 10

Le conseil municipal de Mignovillard, régulièrement convoqué le 28 août 2024, s'est réuni le 2 septembre 2024 à 20h à la mairie de Mignovillard, sous la présidence de Florent SERRETTE, maire et avec Lydie CHANEZ pour secrétaire de séance.

Conseillers municipaux présents :

Florent SERRETTE, Lydie CHANEZ, Gérard MUGNIOT, Marion BLONDEAU, Michaël FUMEY, Sébastien GUILLAUME, Élodie MELET, Séverin PASKIEWICZ, Philippe SCHENCK, Jérôme SERRETTE.

Conseillers municipaux absents sans représentation :

Joël ALPY, Camille BARBAZ, Jean-Yves QUETY.

**Objet : Bâtiment Centre bourg, Espace santé
Tarifs de location**

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'abroger la délibération du 15 avril 2024 fixant les tarifs de location des 3 cabinets et de la remplacer par la présente délibération.

Il est décidé que les locations des 3 cabinets de l'Espace santé, situé dans le Bâtiment Centre bourg (6 rue de Champagnole) peuvent être formalisées par la signature d'un bail ou d'un contrat de location.

Les tarifs de location, hors charges, sont les suivants :

Tarifs, HC	Cabinet de 22 m ²	Cabinet de 25 m ²	Cabinet de 26 m ²
Mois	215,00 €	245,00 €	255,00 €
Journée	11,00 €	12,00 €	13,00 €
Demi-journée	5,50 €	6,00 €	6,50 €

Le conseil municipal donne également délégation à M. le Maire pour :

- décider la conclusion et la révision du louage des cabinets,
- établir et modifier le règlement intérieur d'utilisation des locaux partagés,
- fixer et actualiser le montant des charges ,
- accomplir tout acte nécessaire à la gestion de l'Espace santé.

Envoyé en préfecture le 18/09/2024

Reçu en préfecture le 18/09/2024

Publié le 18/09/2024



ID : 039-200057115-20240902-DCM_20240902_06-DE

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,
Florent SERRETTE